



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée professionnel - Lycée des métiers
Jean-Baptiste Clément - Sedan / Vivier-au-Court



**Demande de remise
d'ordre**

Année Scolaire 2023-2024

Une remise d'ordre sur le montant des frais trimestriels du service de restauration peut être accordée sous conditions et sur demande expresse des représentants légaux d'un élève au titre des motifs énoncés plus bas. Afin d'en bénéficier, merci de rapporter ce document complété à l'Intendance.

PARTIE A REMPLIR PAR LE RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné(e) _____

Demeurant _____

Responsable de l'élève _____

Scolarisé en classe de _____

Sollicite une remise d'ordre en la faveur de ce dernier car celui-ci

N'a pas fréquenté Ne fréquentera pas

Le service de restauration de son établissement du ___/___/___ au ___/___/___ inclus pour le motif suivant :

- Absence pour raisons médicales supérieure ou égale à 5 jours consécutifs pris sur le temps scolaire et justifiée par un certificat médical
- Changement d'établissement, sur demande de la famille et justifiée par une lettre de démission
- Changement de résidence familiale, sur demande de la famille et présentation d'un justificatif de domicile
- Pratique du jeûne rituel sur une période déterminée et continue, demande à formuler au préalable

En fournissant les dates et le motif de l'absence de mon enfant, je consens à ce que les données contenues dans le présent formulaire et susceptibles de constituer des données sensibles au sens de l'article 9 du règlement général à la protection des données soient traitées à des fins de remise d'ordre.

Fait à _____, le ___/___/___

Signature du responsable légal :

PARTIE A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION

Considérant les éléments ci-dessus, une remise d'ordre pour la période susmentionnée est accordée.

Fait le ___/___/___

Signature et cachet du chef d'établissement